



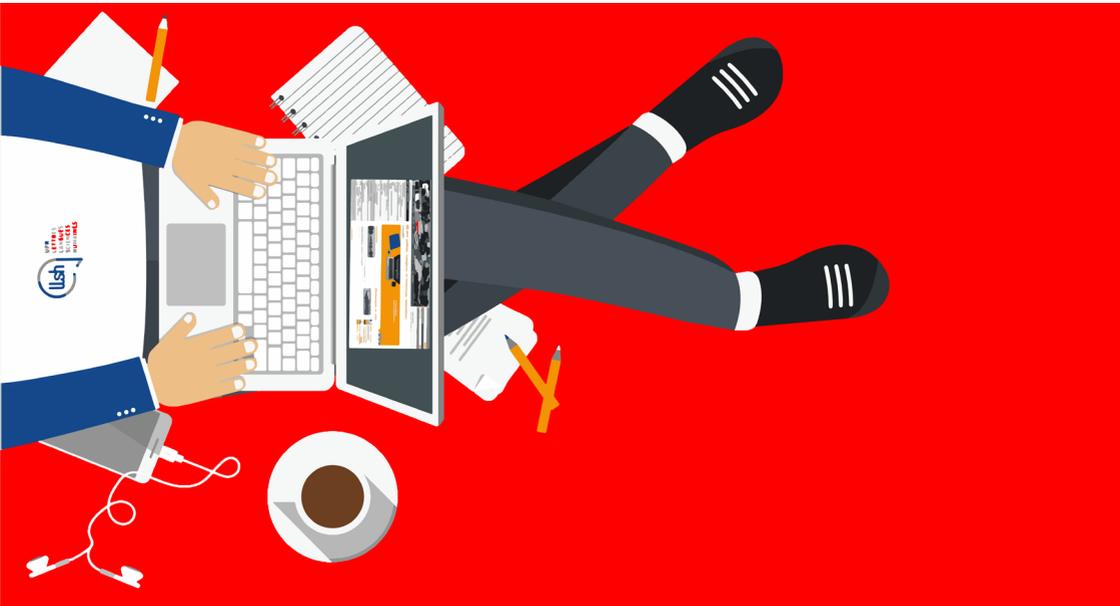
UFR
LETTRES
LANGUES
SCIENCES
HUMAINES

Rentrée 2018-2019

Licence

2e et 3e année

Lettres



#univorleans

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

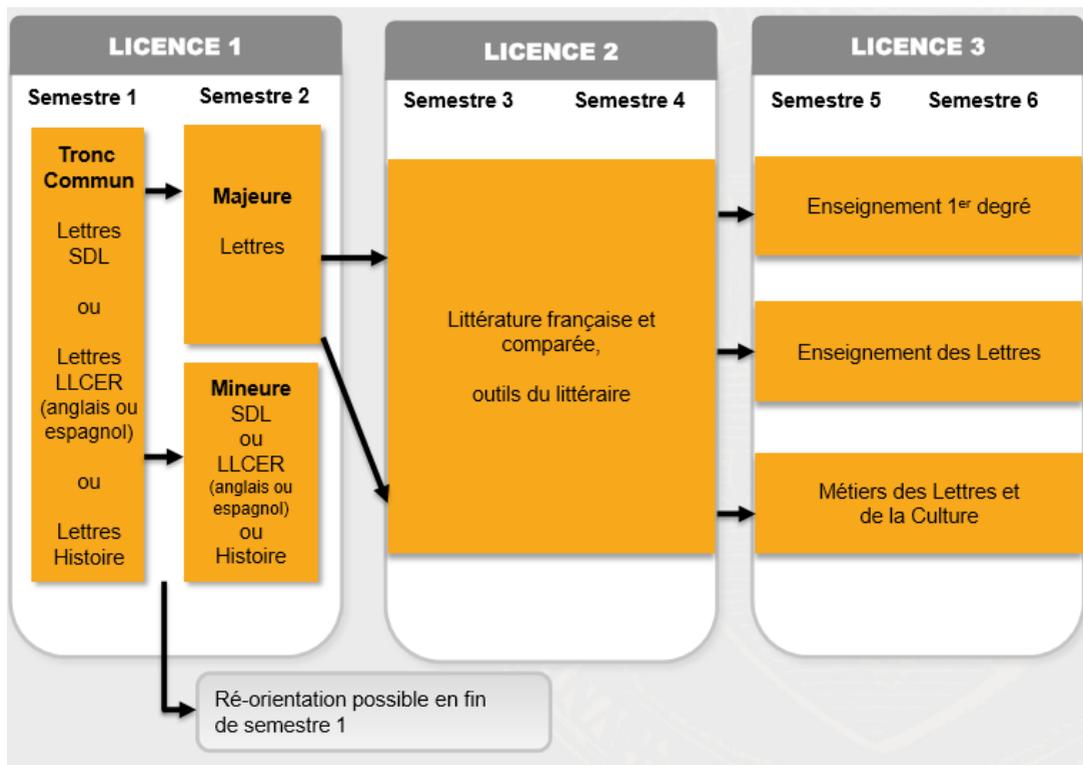
Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Licence Lettres



L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D.

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants handicapés
- * étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.**



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
 - Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
 - Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
 - Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux.
- Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

★ Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

★ Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

Inacceptable parce que :

• **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

• **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

• **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**

• **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

• **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**

• **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**

UE	COEFF / ECTS	CM	TD
Licence 2e année			
SEMESTRE 3			
Littératures de la modernité	5	18	24
Genres non-fictionnels	5	18	24
Littératures francophones	4	18	18
Exercices littéraires: dissertation, explication de texte	3		24
Informatique / Bureautique	2	12	12
<i>UE de spécialisation insertion professionnelle (1 choix)</i>			
Connaissance des institutions éducatives	3		20
Métiers des lettres et de la culture	3		24
<i>UE de spécialisation (1 choix)</i>			
Langue et littérature anciennes	4		30
Introduction aux sciences de gestion	4	30	
UEOI	2	15	
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			

SEMESTRE 4

Littérature de la Renaissance et de l'âge baroque	5	18	24
La poésie	5	18	24
Littérature et arts	2		18
Rhétorique	2		18
Approche linguistique du texte littéraire	3		24
Poétique des textes	3		24
<i>UE de spécialisation insertion professionnelle (1 choix)</i>			
Langue et littérature anciennes	3		24
Histoire des bibliothèques	3	18	
<i>UE de spécialisation (1 choix)</i>			
Expérience d'observation en établissement scolaire	3		12
Expérience d'observation en institution culturelle	3		
UEOI	2	15	
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			

SEMESTRE 5

Littérature de l'âge classique et post-classique	5	18	24
Théâtre	5	18	24
Littérature comparée	4	12	24
Critique et théorie littéraire	2		18
<i>Enseignement au choix :</i>			
Langue et littérature anciennes	3		24
Littérature et politique	3		18
Mathématiques élémentaires	3		24
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			
<i>Parcours MEEF 1er degré</i>			
Grammaire de la langue française	3		24
Psychologie et sociologie pour l'enseignement	3		22
Enseigner histoire-géographie à l'école primaire	3		20

<i>Parcours Enseignement des Lettres</i>			
Grammaire de la langue française	3		24
Histoire de la langue française / Ancien français	3	12	18
Méthodologie de la dissertation	3		18
<i>Parcours Métiers des lettres et de la culture</i>			
Histoire et patrimoine : Val de Loire	3	18	
Humanités numériques et traitement de l'information	3		24
Métiers des Lettres et de la Culture	3		24

SEMESTRE 6			
Littérature du Moyen Âge	5	18	24
Roman	5	18	24
Littératures européennes	4	18	18
Littérature et sciences humaines	3		24
<i>Enseignement au choix :</i>			
Langue et littérature anciennes	3		18
Atelier d'actualités socio-culturelles	3		18
Expérience d'observation	2		

LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			
<i>Parcours MEEF 1er degré</i>			
Grammaire de la langue française	3		24
Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire	3		20
<i>Parcours Enseignement des Lettres</i>			
Grammaire de la langue française	3		24
Histoire de la langue française / Ancien français	3	12	18
<i>Parcours Métiers des lettres et de la culture</i>			
La presse, des Lumières à l'âge contemporain	3		24
Humanités numériques et traitement de l'information	3		24



LICENCE 2e année

Semestre 3 - Tronc commun

Littératures de la modernité - Responsables de l'UE :

Aude DÉRUELLE & Aude BONORD

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : **Le récit de voyage**

Le cours retracera l'historique du genre, dégagera ses enjeux politiques, sociaux et culturels, explorera sa poétique, au croisement des questions de la description, de la narration, et de l'intertextualité. Pourquoi, selon Flaubert, le genre voyage est-il « par soi-même une chose presque impossible » (lettre à Taine, 1866) ? On s'attachera notamment à la représentation de la littérature.

Bibliographie :

Œuvres à se procurer :

Pierre Loti, *Aziyadé suivi de Le fantôme d'Orient*, (1892), éd. Claude Martin, Paris, Gallimard, coll. Folio classique.

Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde*, (1985), Paris, éd. La Découverte, coll. Poche.

Jean-Philippe Blondel, *6h41*, (2013), Paris, éd. Pocket.

Des éléments de bibliographie seront communiqués lors du cours.

Genres non-fictionnels - Responsable de l'UE :

Geneviève HAROCHE BOUZINAC

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

À partir d'une description des modes de la diction opposés à ceux de la fiction, le cours s'attachera à décrire à replacer dans l'histoire littéraire, à étudier les modes de fonctionnement et à analyser l'esthétique des principaux genres non fictionnels, dont la plupart s'appuient sur l'usage de la première personne : mémoires, discours, lettres, journal personnel.

Le TD proposera l'étude détaillée d'un ou deux textes littéraires choisis dans ces corpus. Correspondances, mémoires, autobiographies, discours, articles de dictionnaire.

Compétences visées :

- savoir discerner les textes de fiction des textes dits de « diction ».
- relever les enjeux et stratégies d'écriture des textes non-fictionnels.

Textes au programme :

Diderot : *Lettres à Sophie Volland*. Édition GF –

Madame Campan : *Mémoires pour servir à la vie de Marie-Antoinette, 1823* (édition Mercure de France)

Bibliographie :

Sur les Genres non fictionnels :

Haroche Bouzinac, G. *L'Épistolaire*, Hachette, 1995, 2000.

Zanone, Damien, *Écrire son temps : les mémoires en France de 1815 à 1848*, PUL, 2006.

Simonet-Tenant, Françoise, dir. *Le Propre de l'écriture de soi*, Téraedre, 2007.

Lejeune Philippe, *Aux origines du journal Personnel, France 1750-1815 ?* Paris, Champion, 2016.

Sur la correspondance de Diderot :

Revue *Épistolaire* n° 40 et n° 41 : nombreux articles sur le corpus étudié.

Sur les mémoires d'Henriette Campan :

Haroche Bouzinac, G. *La Vie mouvementée d'Henriette Campan*, Flammarion, 2017.

Haroche Bouzinac, G. « Mémoire et temps dans les récits autobiographiques de madame Campan », dans *Le Temps des femmes* sous la direction de Catriona Seth et Anne Coudreuse, Paris, Garnier, 2014, p. 207-221.

Littératures francophones - Responsable de l'UE :

Gabrièle RIBÉMONT

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement introduira à la littérature du monde écrite en langue française. Le CM s'attachera à une présentation historique, aussi bien de la francophonie culturelle et européenne ancienne que de la diversité des littératures francophones des périodes coloniale et postcoloniale. Le TD approfondira les questions évoquées en CM par l'étude exemplaire de textes, notamment ressortant des littératures francophones du sud, en appréhendant les textes choisis comme lieux d'expérimentations discursives entre l'héritage de la culture française et les interrogations, contestations et renouvellements successifs.

Compétences visées :

- connaître et caractériser les principales étapes du rayonnement de la langue française dans la vie culturelle et littéraire ;
- comprendre les enjeux de l'usage de la langue française dans le monde ;
- relier les littératures francophones à leurs contextes historiques et sociaux ;
- appréhender une vision extérieure de la culture et la littérature françaises.

Textes au programme à se procurer avant le début des cours :
Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal* (éd. Présence africaine).
Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia* (Livre de poche).

Plus un choix d'extraits distribués en polycopiés.

Bibliographie :

La francophonie aux XVIIIe-XIXe siècles : perspectives littéraires, historiques et culturelles, Elena Gretchanaia, Alexandre Stroeve, Catherine Viollet (dir.), Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2012.

Jean Bessière & Jean-Marc Moura, *Littératures postcoloniales et francophonie*, Paris, Champion, 2001.

Dominique Combe, *Les littératures francophones*, Paris, PUF, 2010.

Lilian Pestre de Almeida, Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Papa Samba Diop, *La poésie d'Aimé Césaire. Propositions de lecture. Accompagnées d'un lexique de l'œuvre*, Paris, Honoré Champion, 2010.

Assia Djebar, s.l.dir. Najib Redouane & Yvette Bénayoun-Szmidt, Paris, L'Harmattan, 2008.

Il faudra aussi regarder la réserve de cours mise à la disposition à la BU !

 **Exercices littéraires: dissertation, explication de texte - Responsable de l'UE : Sophie LEFAY**

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours est destiné à compléter la formation méthodologique des étudiants. Nous travaillerons sur les exercices traditionnels que sont l'explication de texte et la dissertation, mais aborderons également la question de la recherche documentaire et bibliographique.

Bibliographie :

Des textes et exercices seront fournis aux étudiants à l'occasion de chaque séance.

 **UEOI au choix** - Responsable de l'UE : à déterminer
Volume horaire : 15TD Coeff. 2- 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Choisir dans le catalogue des unités d'enseignement d'ouverture intégrés

 **Informatique/bureautique** - Responsable de l'UE : Rachid BELOUAH
Volume horaire : 12CM + 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h
RSE : S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le programme de cet enseignement s'articule autour de deux axes :

- acquisition des aspects théoriques, matériels et juridiques de l'outil numérique
- l'acquisition des fonctionnalités avancées d'un logiciel de traitement de texte

1. Réalisation des documents courts (CV, lettre administrative, ...).
2. Élaboration de documents complexes et structurés (compte rendu, rapport, mémoire, bibliographie ...).
3. Maîtrise des fonctionnalités nécessaires à la structuration de documents complexes (notes de bas de pages, sommaire, index, styles, ...).
4. Intégration d'informations (image, fichiers, graphiques,...).
5. Réalisation des documents hypermédias intégrant textes, sons, images fixes et animées et liens internes et externes. Réalisation de documents collaboratifs.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys

Pour l'Allemand :

L'enseignement de l'allemand est organisé par groupes de niveau. Il n'y a pas de groupe au niveau débutant, vous devez avoir étudié l'allemand au collège / lycée.

Tous les étudiants nouveaux arrivants à l'UFR LLSH qui choisissent l'allemand comme langue vivante sont convoqués pour un test d'évaluation de leur niveau d'allemand le **mercredi 12 septembre à 16h30**. Voir l'affichage pour la salle.

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys

Pour l'Allemand :

L'enseignement de l'allemand est organisé par groupes de niveau. Il n'y a pas de groupe au niveau débutant, vous devez avoir étudié l'allemand au collège / lycée.

Tous les étudiants nouveaux arrivants à l'UFR LLSH qui choisissent l'allemand comme langue vivante sont convoqués pour un test d'évaluation de leur niveau d'allemand le **mercredi 12 septembre à 16h30**. Voir l'affichage pour la salle.

Pour les étudiants qui ont **validé le niveau 1** (Mme Christine Thivot) en 2017-18 : vous passez au niveau 2 en 2018-19. Il faut acheter le manuel suivant :

Schritte international 5, Kurs- und Arbeitsbuch, Niveau B1/1, Hueber Verlag, ISBN 978-3-19-001855-0

Pour les étudiants qui ont **validé le niveau 2** (M. Frank Charles) en 2017-18 : vous passez au niveau 3 en 2018-19. Il faut acheter le manuel suivant :

Sicher! B1+, Kursbuch, Hueber Verlag, ISBN 978-3-19-001206-0

Pour les étudiants qui ont **validé le niveau 3** (Mme Danièle Colas) en 2017-18 : vous passez au niveau 4 en 2018-19. Il faut acheter le manuel suivant :

Sicher! B2/1, Kurs- und Arbeitsbuch, Hueber Verlag, ISBN 978-3-19-501207-2

Pour les étudiant.e.s qui **ont validé le niveau 4** (M. François Renault) en 2017-18 : il faut contacter M. Alain Fleury, bureau 227, alain.fleury@univ-orleans.fr, qui vous indiquera la démarche à suivre.

"Valider un niveau" veut dire obtenir la moyenne au 2e semestre.

La présence au test d'évaluation est absolument obligatoire pour tous les étudiants qui arrivent à l'UFR LLSH en 2018.

Les étudiants qui ont suivi un cours d'allemand LANSAD à l'UFR LLSH en 2017-18 ne participeront pas à ce test.

Les étudiants affectés au niveau 1 à l'issue du test d'évaluation devront acheter le manuel suivant :

Schritte international 4, Kurs- und Arbeitsbuch, Niveau A2/2, Hueber Verlag, ISBN 978-3-19-001854-3

Pour tous les étudiants, les cours d'allemand commencent le mercredi 19 septembre à 16h30.

Langue et littérature anciennes ou Introduction aux sciences de gestion

- Responsables de l'UE : à définir ou Xavier GALIÈGUE

Volume horaire : 30TD ou 30CM Coeff. 4 - 4 ECTS

Langue et littérature anciennes

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

L'enseignement se déclinera en deux volets :

- Un premier volet consacré aux deux littératures et civilisations anciennes, fondatrices de la culture européenne, grecque et latine, avec découverte des principaux genres et auteurs (en traduction), et de la culture antique, tels que les arts, la philosophie, les institutions politiques et juridiques...
- Un second volet consacré à l'étude de la langue latine, avec une progression adaptée.

Compétences visées :

- Découvrir les littératures et civilisations grecque et latine.
- Comprendre l'origine et l'évolution des genres et formes littéraires depuis l'Antiquité.
- Développer la culture générale par une meilleure connaissance de la culture et de l'histoire antiques.
- S'initier aux mécanismes de la langue latine (système du latin et principes généraux de fonctionnement)
- Développer une compétence de traduction (du latin vers le français moderne).
- Renforcer, par l'étude de la langue latine, la maîtrise de la langue française (grammaire, orthographe, syntaxe).

Introduction aux sciences de gestion

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours se propose d'introduire les étudiants à la gestion d'entreprise, en partant d'une présentation des concepts utilisés en management d'entreprise, et des différents courants de la pensée managériale. Le cours se poursuit par une présentation des différentes structures et configurations organisationnelles. Les fonctions de l'entreprise sont ensuite détaillées, à partir d'interventions de collègues spécialistes de chacun de ces domaines. Les fonctions commerciales et de marketing, de comptabilité-audit, de gestion des ressources humaines sont particulièrement étudiées. Le cours se conclut par une présentation de la notion de stratégie d'entreprise.

 **Connaissance des institutions éducatives ou Métiers des lettres et de la culture** - Responsables de l'UE : Sylvie Quittelier (ESPE) ou Benoit BARUT & Aude BONORD

Volume horaire : 20TD ou 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30- Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE : S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Connaissance des institutions éducatives

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30- Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE : S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Découvrir les institutions éducatives (école primaire, collège, lycée, établissement spécialisé, structure à vocation éducative) leur cadre, leurs fonctions et les personnels.
- Comprendre les enjeux de l'éducation : distinguer éduquer, instruire, enseigner et for-

Compétences visées :

- développer une capacité d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer les capacités de communication orale

Bibliographie :

Mucchielli R., communication et réseaux de communication, ESF

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Métiers des lettres et de la culture

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE : S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Fondée sur l'offre de l'agglomération orléanaise, cette UE vise à présenter aux étudiants la diversité des structures culturelles et leurs spécificités (missions, métiers, etc.). Une partie de l'enseignement portera sur les métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées...), une autre sur les métiers du spectacle (théâtre, cinéma, danse...).



LICENCE 2e année

Semestre 4 - Tronc commun

■ **Littérature de la Renaissance et de l'âge baroque** - Responsable de l'UE :

Nicolas LOMBART

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Le CM aborde la littérature des débuts de la Renaissance à l'âge baroque dans son rapport à l'histoire des formes (évolution des genres, rapport prose/poésie, émergence de la théorie littéraire) et à l'histoire des idées (usages politiques et religieux de la littérature par ex.). Fondé sur deux œuvres complètes et des florilèges d'extraits d'œuvres illustrant les genres majeurs de 1500 à 1650, le TD privilégie quant à lui l'analyse textuelle en combinant les approches rhétorico-stylistiques et historiques. Précisions sur le programme au début du semestre.

Compétences visées :

- Connaître les concepts clés associés à l'Humanisme, à la Renaissance, à la Réforme et à la Contre-Réforme, aux mouvements maniéristes et baroques.
- Appréhender l'évolution (disparition/émergence) des genres littéraires de 1500 à 1650.
- Être capable de faire dialoguer la littérature et l'histoire (politique et religieuse).
- Initier à la méthode d'analyse des textes pré-classiques (en mettant à profit les outils présentés dans l'UE Rhétorique).

 **La poésie** - Responsable de l'UE : Nicolas LOMBART

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE : S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

CM :

Le cours, après avoir esquissé plusieurs définitions de la poésie et du poétique, abordera l'évolution des formes poétiques de la Renaissance à nos jours, mettra en place des notions de versification indispensables à l'analyse des poèmes, et explorera enfin des problématiques propres à ce genre (la création poétique, le langage poétique, les fonctions de la poésie).

Manuels du CM (lecture obligatoire) :

Alain Vaillant, *Introduction à l'analyse des textes poétiques*, Paris, A. Colin (« 128 »), 2016.

Michèle Aquien, *La Versification appliquée aux textes*, Paris, A. Colin (« 128 »), 2015 (4e éd.).

Ouvrages des TD (éditions obligatoires) :

Anthologie de la Poésie au XVIIe siècle, éd. J.-P. Fauveau, Poésie-Gallimard.

Anthologie de la poésie française du XIXe siècle, t. 2 : De Baudelaire à Saint-Pol-Roux, éd. Michel Décaudin, Poésie-Gallimard.

René Char, *Fureur et mystère*, Poésie-Gallimard.

Bibliographie complémentaire :

Gérard Dessons, *Introduction à l'analyse du poème*, Paris, A. Colin (« Coursus »), 2016 (4e éd.)

Jean-Louis Joubert, *La poésie*, Paris, A. Colin (« Coursus »), 2015 (5e éd.).

Jean Mazaleyrat, *Éléments de versification française* [1974], Paris, A. Colin, 2004.

 **Rhétorique** - Responsable de l'UE : Nicolas LOMBART

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE : S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours proposera d'abord en un bref panorama une histoire de la rhétorique de l'Antiquité à l'époque actuelle. Les principales notions formulées par la rhétorique antique (invention, disposition, élocution notamment) seront illustrées par plusieurs exemples littéraires, variés dans leur époque et dans leur genre et accompagnés d'exercices d'application. Il s'agira ensuite de développer, plus largement, des compétences en termes d'argumentation. Dans cette perspective, les usages contemporains de la rhétorique hors de la littérature (politique, publicité, communication) seront aussi étudiés.

Manuel de travail obligatoire :

J.-J. Robrieux, *Rhétorique et argumentation*, Paris, A. Colin (« Coursus »), 2015.

Lectures complémentaires conseillées :

G. Forestier, *Introduction à l'analyse des textes classiques. Éléments de rhétorique et de poésie du XVIIe siècle*, Paris, Nathan (coll. « 128 »), 1993.

G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le livre de Poche, 1992.

O. Reboul, *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique*, Paris, PUF (coll. « Quadrige manuels »), 1991.

Ch. Reggiani, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette « supérieur », Paris, 2001.

Remarque : les étudiants doivent obligatoirement avoir avec eux le manuel de travail dès le premier cours.

 **Approche linguistique du texte littéraire** - Responsable de l'UE :
à définir

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Approche de textes littéraires et autres. Typologie textuelle. Grammaire et stylistique.

Compétences visées :

- fournir les outils fondamentaux théoriques et pratiques pour penser tout type de textes (poétique), littéraires ou pas
- réviser la grammaire de texte
- argumenter

Précisions au début du semestre.

 **Poétique des textes** - Responsable de l'UE : Benoit BARUT

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours vise à fournir aux étudiants les outils stylistiques et poétiques nécessaires à l'analyse des textes narratifs, dramatiques et poétiques ainsi que les grands principes permettant l'élaboration et la rédaction correcte d'une analyse littéraire. On travaillera à partir d'extraits composés en florilèges distribués au fur et à mesure du semestre.

Dictionnaires usuels :

Michèle Aquien, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Le Livre de Poche, 1993.

Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1992.

Michel Jarrey (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Paris, Le Livre de Poche, 2001.

Ouvrages :

Michèle Aquien, *La Versification appliquée aux textes littéraires*, Paris, A. Colin, coll. « 128 », 1993.

Éric Bordas, Claire Barel-Moisan, Gille Bonnet, Aude Déruelle, Christine Marcandier, *L'Analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 2011.

Joëlle Gardes Tamine, *La Stylistique*, Paris, Armand Colin, 2010.

Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, coll. « Lettres Sup », 1993.

Jean Milly, *Poétique des textes*, Paris, Armand Colin, 2012.

Georges Molinié, *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 2011 [4e éd.]

 **UEOI au choix** - Responsable de l'UE : à déterminer

Volume horaire : 15TD Coeff. 2- 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Choisir dans le catalogue des unités d'enseignement d'ouverture intégrés

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.

Pour l'Allemand :

Pour les éventuels nouveaux étudiants, cf. descriptif du semestre 3. Tous les autres continuent l'enseignement dans leur groupe de niveau.

 **Langue et littérature anciennes ou Histoire des bibliothèques** - Respon-

sables de l'UE : à déterminer ou Jean-Patrice BOUDET

Volume horaire : 24TD ou 18CM Coeff. 3 - 3 ECTS

Langue et littérature anciennes

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'enseignement, qui s'inscrit dans le prolongement de l'UE du S3, abordera aussi bien des questions de civilisation et de littérature anciennes, avec étude (en traduction) des principaux genres et auteurs, que l'étude de la langue latine, avec une progression adaptée.

Compétences visées :

- Acquérir un bon socle de connaissances sur les littératures et civilisations grecque et latine.
- Comprendre l'origine et l'évolution des genres et formes littéraires depuis l'Antiquité.
- Développer la culture générale par une meilleure connaissance de la culture et de l'histoire antiques.
- S'initier aux mécanismes de la langue latine et (suivant progression) en acquérir une certaine maîtrise.
- Développer une compétence de traduction (du latin vers le français moderne)
- Renforcer, par l'étude de la langue latine, la maîtrise de la langue française (grammaire, orthographe, syntaxe).

Histoire des bibliothèques

MCC : Session 1 : 50% CC 50% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours magistral, centré sur les périodes médiévale et moderne, s'intéressera aux bibliothèques, qu'elles soient princières, publiques ou privées afin d'en souligner les voies de constitution, d'inventaire et les usages sociaux. Les pratiques de lecture et de bibliophilie seront également évoquées. Les travaux dirigés donneront lieu à des interventions de professionnels des bibliothèques.

Bibliographie:

Histoire des bibliothèques françaises, Paris, Editions du Cercle du Livre, 1989-1992.

Donatella Nebbiai, *Le discours des livres. Bibliothèques et manuscrits en Europe, IXe-XVe siècle*, Rennes, PUR, 2013.

Jean Quéniart, *Les Français et l'écrit*, Paris, Hachette, 1998.

■ **Expérience d'observation en établissement scolaire ou Expérience d'observation en institution culturelle** - Responsables de l'UE :

Sylvie QUITTELIER ou Geneviève HAROCHE BOUZINAC

Volume horaire : 12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Expérience d'observation en établissement scolaire

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. (exposé rapport de stage) - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Objectifs :

- Réinvestir les notions abordées dans l'UE « connaissance des institutions éducatives » : institution éducative, enjeux de l'éducation, déontologie, valeurs et éthique, relation pédagogique...
- Rendre compte et analyser les situations éducatives observées en stage.
- Appréhender les composantes du métier d'enseignant.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer des capacités d'observation et d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer une posture réflexive

Bibliographie :

Meirieu Ph., *Le choix d'éduquer*, ESF.

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Expérience d'observation en institution culturelle

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE: S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Expérience d'observation d'une semaine en entreprise ou en administration culturelle. Evaluation sur rapport de stage.



LICENCE 3e année

Semestre 5 - Tronc commun

■ **Littérature de l'âge classique et post-classique** - Responsable de l'UE :
Geneviève HAROCHE BOUZINAC

Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours vise à compléter la formation des étudiants pour la période qui va de 1650 à 1820. Sont donc envisagés, dans le cadre du CM, des points d'histoire littéraire relatifs essentiellement à l'élaboration de la doctrine classique puis à la recomposition et au renouvellement du paysage littéraire dans le courant du XVIIIe siècle. Les séances de travaux dirigés permettent l'étude approfondie d'œuvres complètes relevant des différents genres et périodes de l'empan chronologique considéré.

Compétences visées :

- développer des connaissances précises d'histoire littéraire pour la période considérée,
- former les étudiants à la poétique classique,
- renforcer la compétence des étudiants en matière d'analyse approfondie des textes (explications de textes, dissertations).

Textes au programme :

La Fontaine, *Fables* (éd. au choix)

Marivaux : *La double Inconstance* (éd. au choix)

Bibliographie:

Sur la Fontaine

Fables : éd. de référence pour l'appareil critique ; édition de Jean-Pierre Collinet, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1991.

Collinet Jean Pierre, *Le Monde littéraire de la Fontaine*, Slatkine, 1989.

Dandrey Patrick, *La Fabrique des Fables*, Klincksieck, 2010.

Mourgues, Odette de, *O muse fuyante proie*, Corti, 1962.

Spitzer, Léo, « L'art de la transition chez La Fontaine » dans *Etudes de styles*, Gallimard, Tel 1979.

Sur Marivaux :

Deloffre, Frédéric, *Marivaux et le marivaudage*, [1955] 1993.

Pierre Frantz (dir.), *Marivaux : jeu et surprises de l'amour*, Paris, PUPS, 2009.

 **Théâtre** - Responsable de l'UE : Benoit BARUT
Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 4h
RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *Marginaux et marginalité au théâtre*

Ce cours se propose d'étudier la manière dont le théâtre accueille et traite les marginaux, terme que nous prendrons dans une extension très large : ceux qui se situent en marge de la société, que cela soit par rapport à une norme socio-économique, légale, sexuelle, mentale, etc.

Dans le CM, on tracera un panorama des marginaux que le théâtre a mis en scène à travers le temps. Une fois posées définitions et typologies, on explorera les soubassements idéologiques et les conséquences esthétiques liées à la représentation de cette frange polymorphe et mouvante de la population.

Dans le TD, on se concentrera sur trois auteurs particulièrement sensibles à la question de la marginalité : Hugo, Genet et Koltès. Pour chaque auteur, nous privilégierons l'étude d'une pièce (respectivement *Marion de Lorme*, *Les Paravents* et *Quai ouest*) mais nous nous servirons régulièrement d'œuvres voisines pour étendre et affiner l'analyse. (La lecture de ces œuvres est donc fortement conseillée.) On verra notamment, à partir de ces études de cas, comment la figure du marginal entre dans une redéfinition – voire une indéfinition – de l'écriture dramatique/théâtrale.

Corpus primaire (à lire et à posséder) :

Victor Hugo, *Marion de Lorme* (1831). (Il n'existe pas d'édition de poche séparée. Elle est cependant publiée dans un recueil contenant également *Hernani*, *Le Roi s'amuse* et *Amy Robsart*, GF-Flammarion, 1999.)

Jean Genet, *Les Paravents* (1961/1966/1979), éd. M. Corvin, Paris, Gallimard, Folio Théâtre, 2000.

Bernard-Marie Koltès, *Quai ouest* (1985), Paris, Éditions de Minuit, 2001.

Corpus secondaire (à consulter en bibliothèque) :

Victor Hugo, *Le Roi s'amuse* ; *Ruy Blas* ; *Mille Francs de récompense*.

Jean Genet, *Haute Surveillance* ; *Les Nègres* ; *Le Balcon*.

Bernard-Marie Koltès, *La Nuit juste avant les forêts* ; *Combat de nègre et de chien* ; *Dans la solitude des champs de coton*.

Bibliographie critique succincte :

Odetta Aslan, *Jean Genet*, Seghers, coll. « Théâtre de tous les temps », 1973.

Anne-Françoise Benhamou, *Koltès dramaturge*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2014.

Christophe Bident, *Bernard-Marie Koltès, généalogies*, Tours, Farrago, 2000.

Marie-Claude Hubert, *L'Esthétique de Jean Genet*, SEDES, 1996.

Anne Ubersfeld, *Le Roi et le Buffon. Étude sur le théâtre de Hugo de 1830 à 1839*, José Corti, 2001 [1974].

 **Littérature comparée** - Responsable de l'UE : Gabrièle RIBÉMONT

Volume horaire : 12CM+24TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement approfondira un des principaux champs de la littérature comparée, par l'étude thématique de l'écriture de la ville au XIXe et XXe siècles. Le CM présentera les enjeux et un panorama historique de l'écriture de la ville, motif emblématique des littératures et arts modernes et postmodernes. Sur le fond d'une représentation moralisée péjorative de la ville émerge au XIXe siècle une nouvelle conscience urbaine qui tire une fascination de l'espace de tous les possibles que la ville est aux yeux des auteurs de la modernité. L'esthétique du fugitif et de l'ambivalence émerge de la représentation des métropoles dans la littérature et les arts.

Le TD s'attachera à étudier en contexte un éventail de textes issus de différents domaines linguistiques et culturels, de Rousseau à Paul Auster. Pour préparer leur travail personnel, les étudiants exploreront les ressources du SCD et en ligne concernant plus particulièrement la critique des littératures étrangères au programme.

Compétences visées :

- connaître et utiliser les ressources documentaires concernant des littératures étrangères sur place et en ligne ;
- savoir repérer les points thématiques et esthétiques auxquels peut se référer la comparaison ;
- pratiquer la comparaison comme démarche d'analyse (commentaire comparé).

Textes au programme à se procurer avant le début du cours :

Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*, édition présentée, établie et annotée par Jean-Luc Steinmetz, Classiques de poche, Paris, 2003. Édition conseillée.

Alfred Döblin, *Berlin Alexanderplatz : Histoire de Franz Biberkopf*. Gallimard, coll. Folio n°5098, Paris, 2010. Nouvelle traduction de l'allemand par Olivier Le Lay. **Édition obligatoire.**

D'autres textes seront distribués sous forme de photocopiés.

Bibliographie :

Yves Clavaron, Bernard Dieterle (éd.), *La Mémoire des villes/The Memory of Cities*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2003.

Desmond Harding, *Writing the City: Urban Visions and Literary Modernism*, New York, Routledge, 2003.

Volker Klotz, *Die erzählte Stadt: ein Sujet als Herausforderung des Romans von Lesage bis Döblin*, Reinbek, Rowohlt, 1987.

Roger Bellet (dir.), *Paris au XIXe siècle: Aspects d'un mythe littéraire*, Lyon, PU de Lyon; 1984.

Robert Kopp, *Petits poèmes en prose*, Paris, Corti 1969. L'appareil critique de cette édition apporte de précieuses informations sur l'œuvre et complète l'édition de référence proposée à l'étude.

Michel Vanoosthuyse, *Alfred Döblin : théorie et pratique de l'« œuvre épique »*, Paris, Belin 2005.

Frédéric Teinturier (éd.), « *Berlin Alexanderplatz* » d'Alfred Döblin : un roman dans une œuvre, une œuvre dans son temps, Paris, L'Harmattan, 2011.

Il faudra regarder aussi la réserve de cours mise à la disposition à la BU !

 **Critique et théorie littéraire** - Responsables de l'UE : Benoit BARUT et Aude BONORD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours est spécifiquement consacré aux courants les plus récents de la critique et de la théorie littéraires. Après avoir rappelé les fondements de la critique littéraire du XXe siècle (de l'« histoire littéraire » lansonienne à l'école des Formalistes russes), on reviendra successivement sur le structuralisme français (1950-1975), la critique politique et sociologique (années 1970-80), puis sur les différents aspects du « poststructuralisme » contemporain. Nous ferons également une place à la critique des créateurs à travers des fictions qui intègrent à la narration une réflexion sur la création littéraire. Des textes théoriques et des textes littéraires seront étudiés en cours. On verra notamment comment un même texte peut-être interprété selon différentes perspectives, et comment, surtout, les différents courants critiques doivent être fructueusement associés dans un même mouvement interprétatif.

Bibliographie :

D. Bergez et al., *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, A. Colin, 2005.

A. Compagnon, *Le Démon de la théorie*, Paris, Seuil, 1998.

J.-Y. Tadié, *La Critique littéraire au XXe siècle*, Paris, Pocket « Agora », 2002.

A. Maurel, *La Critique*, Paris, Hachette (coll. « Contours littéraires »), 1994.

J. Roger, *La Critique littéraire*, Paris, A. Colin (coll. « 128 »), 2007.

F. Thumerel, *La Critique littéraire*, Paris, A. Colin (coll. « Cursus »), 2002 (2e éd.).

N. Tournel et J. Vassevière, *Littérature : textes théoriques et critiques*, Paris, A. Colin, 2008.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+). Pour être orientés vers le groupe correspondant à leur niveau réel, tous les nouveaux étudiants doivent participer à un test de positionnement qui aura lieu pendant la première semaine de cours, dans le créneau habituel des cours. Les enseignements débiteront en semaine deux.

Nous organiserons une commande groupée de la méthode avec laquelle nous travaillons en cours. Plus d'informations à la première séance de cours.

Bibliographie:

Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.

Langue et littérature anciennes ou Littérature et politique ou Mathématiques élémentaires - Responsables de l'UE : à déterminer ou Maxime LAGRANGE

Volume horaire : 24TD ou 18TD ou 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Langue et littérature anciennes

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'enseignement, qui s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement de Langue et littérature anciennes, abordera aussi bien des questions de civilisation et de littérature anciennes, avec étude (en traduction ou en bilingue) des principaux genres et auteurs, que l'étude de la langue latine, avec une progression adaptée.

Compétences visées :

- Acquérir un bon socle de connaissances sur les littératures et civilisations grecque et latine.
- Comprendre l'origine et l'évolution des genres et formes littéraires depuis l'Antiquité.
- Développer la culture générale par une meilleure connaissance de la culture et de l'histoire antiques.
- S'initier aux mécanismes de la langue latine et (suivant progression) en acquérir une certaine maîtrise.
- Développer une compétence de traduction (du latin vers le français moderne)
- Renforcer, par l'étude de la langue latine, la maîtrise de la langue française (grammaire, orthographe, syntaxe).

Littérature et politique

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Dans la mesure où la littérature est le reflet de son temps, toute œuvre relève toujours du politique, dans le choix des sujets, le ton de leur traitement, la position de l'auteur dans la société. La politique tient souvent tribune dans la littérature contre/ pour les grands problèmes de la société : la religion, la monarchie, la guerre, l'injustice sociale, le colonialisme, les totalitarismes, l'ordre établi quel qu'il soit, l'écologie dont ce cours abordera un exemple.

Des précisions sur le programme seront données au début du semestre.

Mathématiques élémentaires

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Il s'agit d'un cours de remise à niveau en mathématiques élémentaires, en vue de la préparation à divers concours – professorat des écoles, etc.

Programme (non exhaustif) :

- Numération
- Arithmétique : multiples, diviseurs, ppcm, pgcd, ...
- Calcul : proportionnalité, pourcentages, mesures, conversions, ...
- Géométrie plane : constructions à la règle et au compas, polygones, ...

Le cours sera adapté au public : les notions élémentaires d'algèbre ou d'analyse qui manqueraient aux étudiants pour appréhender cet enseignement seront revues.

NON OUVERT AUX BAC S

Le cours ne sera pas ouvert au choix en 2018/19 pour les étudiants qui l'auraient suivi auparavant.

Semestre 5 - Parcours MEEF 1er degré

 **Grammaire de la langue française** - Responsable de l'UE :

Dominique Brunot

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Le cours, sous la forme de TD, sera consacré à l'étude du « français moderne » dans ses différents aspects lexicaux (graphie, morphologie et sémantique), syntaxiques et morphosyntaxiques (la phrase simple et ses constituants). Cette étude se fondera sur l'examen de textes des XIXe et XXe siècles.

Compétences visées :

- Renforcer ou acquérir les connaissances de base de la langue française et de sa grammaire ;
- Connaître et maîtriser la grammaire « traditionnelle » dans un cadre théorique informé par les acquis de la linguistique ;
- Être capable d'identifier et d'analyser les éléments du discours.

Compétences visées :

- Renforcer ou acquérir les connaissances de base de la langue française et de sa grammaire ;
- Connaître et maîtriser la grammaire « traditionnelle » dans un cadre théorique informé par les acquis de la linguistique ;
- Être capable d'identifier et d'analyser les éléments du discours.

Grammaire de référence (à acheter pour consultation régulière) :

«Grammaire du français», Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, Le Livre de Poche.

 **Psychologie et sociologie pour l'enseignement** - Responsable de l'UE :
Anne-Lise DOYEN

Volume horaire : 22TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC dossier+écrit 1h+oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- découvrir quelques sous-domaines de la psychologie et de la sociologie, leurs démarches et leurs objets d'études ;
- décrire et analyser des situations scolaires (issues du 1er et du 2nd degré) à partir de vidéos et de productions d'élèves.

Compétences visées :

A partir du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (25/07/2013), l'UE permet une première approche des compétences suivantes :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
- Coopérer avec les parents d'élèves.

Bibliographie / Sitographie :

Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'Ecole*. Armand Colin.

Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (Eds.) (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

Lieury, A. (Ed.) (2010). *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod.

Millet, M. & Thin, D. (2005). *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*. PUF

 **Enseigner histoire-géographie à l'école primaire** - Responsable de l'UE :
Walter BADIÉ

Volume horaire : 22TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC dossier+écrit 1h+oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Objectifs :

- Connaître le programme de cycle 3 en histoire-géographie et en maîtriser les grandes notions.
- Connaître les démarches et outils pour enseigner l'histoire et la géographie.

Compétences visées :

- être capable d'analyser une séance d'enseignement et des outils pédagogiques.
- être capable de construire une trame de séquence et de séance.

Bibliographie / Sitographie :

Programmes de cycle 3 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

Ressources d'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes (Eduscol) :

<http://eduscol.education.fr/pid34178/histoire-et-geographie.html>

MEUNIER Christophe et SALA Céline, *Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire. La boîte à outils du professeur*, Paris, Dunod, 2016.

Semestre 5 - Parcours Enseignement des Lettres

 **Grammaire de la langue française** - Responsable de l'UE :
Dominique Brunot

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Le cours, sous la forme de TD, sera consacré à l'étude du « français moderne » dans ses différents aspects lexicaux (graphie, morphologie et sémantique), syntaxiques et morphosyntaxiques (la phrase simple et ses constituants). Cette étude se fondera sur l'examen de textes des XIXe et XXe siècles.

Compétences visées :

- Renforcer ou acquérir les connaissances de base de la langue française et de sa grammaire ;
- Connaître et maîtriser la grammaire « traditionnelle » dans un cadre théorique informé par les acquis de la linguistique ;
- Être capable d'identifier et d'analyser les éléments du discours.

Grammaire de référence (à acheter pour consultation régulière) :

«Grammaire du français», Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, Le Livre de Poche.



Histoire de la langue française / Ancien français - Responsable de l'UE :

Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 12CM+18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le CM consistera en une histoire de la langue française, des origines jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur la période médiévale. On envisagera l'histoire de la langue française dans ses différents aspects phonétiques et graphiques (mutation vocalique, diphtongaisons spontanées, évolution du l implosif et des consonnes intervocaliques), morphologiques (déterminants, substantifs, pronoms personnels, possessifs et démonstratifs), syntaxiques (constituants de la phrase simple) et lexicaux.

Le TD sera essentiellement consacré à l'étude de l'ancien français, à la fois par la traduction suivie d'une œuvre : les Lais de Marie de France (présentés, traduits et annotés par A. Micha, Paris, GF Flammarion, 1994) et par l'étude d'un certain nombre de points de grammaire et de lexicologie en diachronie, depuis l'ancien français jusqu'au français moderne.

 **Méthodologie de la dissertation** - Responsable de l'UE : Sophie LEFAY

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 4h

RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours sera l'occasion de revenir sur la méthode de la dissertation, exercice central des concours destinés aux futurs enseignants. Il s'agira de perfectionner la méthode de l'exercice tout en abordant des questions centrales de théorie littéraire : la réception des œuvres littéraires, les genres littéraires, la valeur littéraire, dans un esprit proche de celui des concours généralistes (type CAPES).

Bibliographie :

Il est conseillé aux étudiants de se munir du manuel suivant, qui leur apportera une information précieuse :

Nadine Toursel et Jacques Vassevière, *150 textes théoriques et critiques*, Paris, Nathan, 2015.

Des compléments bibliographiques seront fournis le cas échéant.

Semestre 5 - Parcours Métiers des Lettres et de la Culture

 **Histoire et patrimoine : le Val de Loire** - Responsables de l'UE : Chantal

SENSEBY et Christophe SPERONI

Volume horaire : 18CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit/oral 30 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours prend appui sur le patrimoine historique du Val de Loire pour aborder les grandes questions historiques françaises et européennes. La richesse particulière de la zone étudiée, depuis l'Antiquité classique jusqu'à l'histoire la plus contemporaine, en passant par la civilisation médiévale et la construction du monde moderne, permet en effet d'aborder en partant d'exemples concrets des questions majeures et de portée générale (histoire de France sur la longue durée, insertion dans des ensembles plus vastes, de l'Empire romain à l'Union Européenne, questions religieuses, guerres et conflits, acculturation et « chocs des cultures »), etc.

Ce cours permet ainsi de réfléchir à la valorisation du patrimoine régional sous toutes ses formes, matérielles ou intellectuelles en liant connaissances scientifiques et support patrimonial

 **Humanités numériques et traitement de l'information** - Responsable de l'UE : Iris ESHKOL

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Présentation du domaine des Humanités Numériques (définition, enjeux, problématiques, outils) et des différents types de traitement de l'information linguistique à travers l'exploration de corpus de diverses natures (presse, tweets,... oral), des questionnements sur les moyens de rendre explicites les informations recherchées (outils, typologie, ...), les enjeux, méthodologies et méthodes d'évaluation de l'annotation de corpus.

 **Métiers des Lettres et de la Culture** - Responsables de l'UE : Benoit BARUT et Aude BONORD

Volume horaire : 24TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Fondée sur l'offre de l'agglomération orléanaise, cette UE vise à présenter aux étudiants la diversité des structures culturelles et leurs spécificités (missions, métiers, etc.). Une partie de l'enseignement portera sur les métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées...), une autre sur les métiers du spectacle (théâtre, cinéma, danse...).



LICENCE 3e année

Semestre 6 - Tronc commun

■ **Littérature du Moyen Âge** - Responsable de l'UE : Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

Descriptif de l'enseignement :

Le CM aura pour objectif de présenter les principaux genres, narratifs et non narratifs, qui ont marqué la naissance et l'essor, du XIIe au XVe siècle, d'une littérature en langue française. Seront notamment abordés la poésie lyrique, la chanson de geste, le roman dit « antique », le récit arthurien et tristanien, les genres brefs comme le lai ou le fabliau, la littérature religieuse (voyages dans l'au-delà), la littérature allégorique, le théâtre, etc.

Le TD sera consacré à l'étude d'œuvres complètes (dont les titres seront communiqués ultérieurement).

■ **Roman** - Responsable de l'UE : Aude DÉRUELLE

Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100%CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : *Le roman historique*

Le cours explorera le genre du roman historique, examinera ses relations avec l'historiographie et interrogera sa prétention à faire revivre le passé.

Bibliographie TD :

Hugo, *Quatrevingt-treize*, Folio.

France, *Les Dieux ont soif*, GF.

Michon, *Les Onze*, Verdier.

Vuillard, *14 Juillet*, Actes Sud.

Les œuvres devront avoir été lues pour la première séance de TD.



Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement présente l'approche des relations culturelles et littéraires par l'exemple des littératures européennes. Le CM se propose de faire un rapide panorama du réseau des influences et des moments forts des principales littératures européennes et d'introduire plus particulièrement l'histoire croisée de la comédie européenne du deuxième XVII^e et du XVIII^e siècles qui fera l'objet TD. Celui-ci étudiera, par un corpus assez vaste les différences et similitudes et les éventuelles relations d'influence entre comédies de différents pays européens. Après un premier temps centré sur l'étude d'extraits, le TD se déroulera sous forme de séminaire pour privilégier l'échange des apports personnels. Ce travail sera accompagné par l'élaboration d'une synthèse par groupes lesquels travailleront par un outil collaboratif (Wiki).

Compétences visées :

- approfondir la pratique de la comparaison comme démarche d'analyse ;
- mobiliser les ressources documentaires concernant les littératures étrangères ;
- confronter les résultats des lectures personnelles à d'autres points de vue ;
- expérimenter l'outil collaboratif (Wiki) pour un travail d'équipe.

Textes au programme à se procurer avant le début du cours :

Molière, *L'École des femmes**

Marivaux, *La Mère confidente**

Goldoni, *La locandiera* (trad. du même titre ; il existe un Folio bilingue)*

Diderot, *Le Père de famille**

Lessing, *Minna von Barnhelm oder das Soldatenglück* (trad. *Minna von Barnhelm ou la Fortune du soldat*)

Goldsmith, *She stoops to conquer** (trad. *Elle s'abaisse pour vaincre*)

(Les textes marqués d'un * existent en édition de poche et sont à acheter, les textes de Goldsmith, en anglais, et de Lessing, en version bilingue, vont être mis à la disposition des étudiants sous forme électronique. Un exemplaire de la traduction française de *She stoops to conquer* sera disponible à la photocopie dans la réserve de cours.)

Bibliographie :

Jean-Louis Backès, *La Littérature européenne*, Belin, 1996.

Béatrice Didier, *Précis de littérature européenne*, PUF, 1998.

Martine de Rougemont, *La Vie théâtrale en France au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001.

David Trott, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Montpellier, Espaces 34, 2000.

Michel Grimberg, *La réception de la comédie française dans les pays de langue allemande (1694-1799)*, Peter Lang, 1995.

Elsa Jaubert, *De la scène au salon. Le modèle français dans la comédie allemande des Lumières*, PUPS, 2012.

The Cambridge Companion to English Restoration theatre, ed. Deborah Payne Fisk, Cambridge University Press, 2000.

Richard W. Bevis, *English drama : Restoration and eighteenth century : 1660-1789*, Longman, 1992.

Il faudra regarder aussi la réserve de cours mise à la disposition à la BU !

 **Littérature et sciences humaines** - Responsable de l'UE : Nicolas LOMBART

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

La littérature a toujours été une source de réflexion et d'inspiration pour les Sciences Humaines (sociologie, anthropologie, sciences politiques, psychanalyse, philosophie). Avant même la constitution de ces disciplines « récentes » (entre la fin du XIXe et le début du XXe s.), elle a mis en scène l'individu et les passions individuelles, la société et les passions sociales. De fait, la littérature constitue un authentique domaine de réflexion et de recherche sur l'homme et le comportement humain. Le sociologue, l'anthropologue, le politologue, le psychanalyste ou le philosophe ne cessent de puiser dans la littérature pour nourrir leur réflexion théorique. Ce sont ces différents « échanges » qui seront étudiés dans ce cours, avec une insistance particulière sur l'anthropologie et la sociologie.

Lectures conseillées :

Elisabeth Rallo-Ditche, *Littérature et sciences sociales*, Auxerre, Éd. Sciences Humaines, 2010.

Pierre Lassave, *Sciences sociales et littérature*, Paris, PUF, 2002.

Lectures complémentaires :

Ivan Jablonka, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Points seuil, 2017.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.

Pour l'Allemand :

Pour les éventuels nouveaux étudiants, cf. descriptif du semestre 5. Tous les autres continuent l'enseignement dans leur groupe de niveau.

Langue et littérature anciennes ou Atelier d'actualités socio-culturelles

Responsables de l'UE : à déterminer ou JEAN-LOUIS TALLON

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Langue et littérature anciennes

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'enseignement, qui s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement de Langue et littérature anciennes, abordera aussi bien des questions de civilisations et de littérature anciennes, avec étude (en traduction ou en bilingue) des principaux genres et auteurs, que l'étude de la langue latine, avec une progression adaptée.

Une initiation à la langue grecque ancienne pourra être envisagée.

Compétences visées :

- Acquérir un bon socle de connaissances sur les littératures et civilisations grecque et latine.
- Comprendre l'origine et l'évolution des genres et formes littéraires depuis l'Antiquité.
- Développer la culture générale par une meilleure connaissance de la culture et de l'histoire antiques.
- S'initier aux mécanismes de la langue latine et (suivant progression) en acquérir une certaine maîtrise.
- Développer une compétence de traduction (du latin vers le français moderne)
- Renforcer, par l'étude de la langue latine, la maîtrise de la langue française (grammaire, orthographe, syntaxe).

Atelier d'actualités socio-culturelles

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

À partir de l'actualité culturelle - notamment orléanaise - tant dans le domaine de la musique que du cinéma, du théâtre, des Beaux-arts, etc. les étudiants seront invités à (re)découvrir et questionner des mouvements ou des trajectoires artistiques en plan large, afin de parfaire de manière dynamique et constructive leur culture générale.

Ce travail d'investigation s'effectuera dans le cadre de recherches actives et critiques à mener sur Internet, en bibliothèque, en musée ou, le cas échéant, auprès de personnes ressources.

Compétences visées :

- savoir acquérir des connaissances dans le domaine de la culture
- savoir construire une présentation et la rendre dynamique
- savoir prendre la parole
- exercer son jugement critique dans le cadre de recherches

 **Expérience d'observation** - Responsable de l'UE : Geneviève HAROCHE

BOUZINAC

Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE: S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Stage d'observation de deux semaines en milieu scolaire, en administration culturelle, en entreprise (exemple : édition, journalisme), **selon le parcours choisi**.

Evaluation sur rapport de stage.

Semestre 6 - Parcours MEEF 1er degré

 **Grammaire de la langue française** - Responsable de l'UE :

Dominique Brunot

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Le cours, qui prolonge celui de « Grammaire de la langue française 1 », sera consacré, sous la forme de TD, à l'étude du « français moderne » dans ses aspects syntaxiques et morphosyntaxiques (emploi des temps et des modes, la phrase complexe). Cette étude se fondera sur des textes allant de la Renaissance à nos jours.

Compétences visées :

- Connaître la grammaire « traditionnelle » dans un cadre théorique informé par les acquis de la linguistique, et être capable de la discuter ;
- Être capable d'analyser des éléments de discours complexes, marginaux ou non canoniques.

Grammaire de référence (à acheter pour consultation régulière) :

«Grammaire du français», Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, Le Livre de Poche.

Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire - Responsable de l'UE : Olivier DURAND

Volume horaire : 20TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC dossier - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Acquérir une vue globale du contenu des programmes de sciences expérimentales à l'école primaire ;
- Découvrir les méthodes pédagogiques et les contenus didactiques actuels propre à l'enseignement des sciences à l'école primaire (socio-constructivisme, démarche d'investigation).
- Éléments de cours sur la démarche d'investigation et sur quelques notions fondamentales de SVT, de Sciences Physiques et de Technologie ;
- Mise en situation d'investigation (résolution de problèmes en travail de groupe, manipulations, recherches documentaires, etc.) ;
- Echange entre les étudiants lors de phases de débat pour comparer les conclusions des groupes et favoriser l'analyse des situations d'apprentissage.

Compétences visées :

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis :

- Des connaissances fondamentales sur le contenu des programmes de sciences de l'école primaire ;
- Des connaissances sur la démarche d'investigation, méthode didactique mise en œuvre actuellement à l'école primaire ;
- La conscience de l'importance des choix pédagogiques de l'enseignant sur la motivation des élèves et l'ambiance de classe ;
- La capacité à se mettre en situation d'investigation scientifique à partir d'une situation problème classique liée à leur environnement quotidien ;
- Mais, avant tout et surtout, la conviction que la pratique et l'enseignement des sciences à un niveau élémentaire est accessible à tous, y compris à celles et ceux qui ont gardé un mauvais souvenir de l'enseignement de sciences au cours de leur scolarité.

Bibliographie:

Programmes de l'école maternelle (cycle 1), B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015 ;

Programmes de l'école élémentaire (cycles 2 et 3), B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015

Outils pédagogiques en ligne du site « la main à la pâte », consultables en ligne à l'adresse électronique suivante :

<https://www.fondation-lamap.org/outils-pedagogiques>

Semestre 6 - Parcours Enseignement des Lettres

Grammaire de la langue française - Responsable de l'UE :

Dominique Brunot

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Le cours, qui prolonge celui de « Grammaire de la langue française 1 », sera consacré, sous la forme de TD, à l'étude du « français moderne » dans ses aspects syntaxiques et morphosyntaxiques (emploi des temps et des modes, la phrase complexe). Cette étude se fondera sur des textes allant de la Renaissance à nos jours.

Compétences visées :

- Connaître la grammaire « traditionnelle » dans un cadre théorique informé par les acquis de la linguistique, et être capable de la discuter ;
- Être capable d'analyser des éléments de discours complexes, marginaux ou non canoniques.

Grammaire de référence (à acheter pour consultation régulière) :

« Grammaire du français », Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, Le Livre de Poche.

Histoire de la langue française / Ancien français - Responsable de l'UE :

Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 12CM+18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Comme pour l'UE « Histoire de la langue française 1 » qu'il prolonge, le CM consistera en une histoire de la langue française, des origines jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur la période médiévale. On étudiera le développement de la langue dans ses différents aspects phonétiques et graphiques (nasalisations et palatalisations), morphologiques (modes et temps verbaux), syntaxiques (la phrase complexe et l'emploi des modes) et lexicaux.

Le TD sera essentiellement consacré à l'étude de l'ancien français, à la fois par la traduction de textes variés du Moyen Âge et par l'étude d'un certain nombre de points de grammaire et de lexicologie en diachronie, depuis l'ancien français jusqu'au français moderne.

Semestre 6 - Parcours Métiers des Lettres et de la Culture

 **Presse et politique, XIXE-XXIE siècles** - Responsable de l'UE : Éric NADAUD

Volume horaire : 24CM Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement : *Le dessin de presse politique en France de 1815 à 1945*

On abordera l'histoire du dessin de presse à fonction de propagande ou de raillerie politique, un genre long-temps décrié par les élites, et étouffé par les régimes autoritaires, mais que les historiens considèrent au-jour'd'hui comme une source de premier ordre sur l'histoire de la vie et des cultures politiques. On considèrera d'abord le dessin de presse sous l'angle d'une série de thèmes transversaux : les conditions qui en ont permis l'essor ; sa rhétorique et ses procédés ; ses auteurs, dans leur ensemble comme à travers leurs principales figures ; et ses supports, principalement la presse d'opinion généraliste et la presse satirique spécialisée. On l'appréhendera aussi, et surtout, dans son évolution, dans le cadre d'une périodisation qui suivra les grandes phases de l'histoire politique de la France, de la Restauration à la Libération en 1945, en dégagant pour cha-cune d'entre elles les enjeux d'une « guerre des crayons » souvent acharnée, qui a mobilisé mais aussi profon-dément divisé l'opinion publique durant près d'un siècle et demi.

Bibliographie:

BARIDON (Laurent), GUEDRON (Martial), *L'Art et l'histoire de la caricature. Des origines à nos jours*, Citadelles @ Mazenod, 2006.

DELPORTE (Christian), *Images et politique en France au XXe siècle*, Nouveau Monde Editions, 2006.

KALIFA (Dominique), RÉGNIER (Philippe), THÉRENTY (Marie-Ève) (dir.), *La Civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, Nouveau Monde Editions, 2011.

REGNIER (Philippe) (dir.), *La Caricature entre République et censure. L'imagerie satirique en France de 1830 à 1880 : un discours de résistance ?*, PUL, 1996.

TILLIER (Bertrand), *La Républiquature. La caricature politique en France 1870-1914*, CNRS Editions, 1997.

TILLIER (Bertrand), *À la charge ! La caricature en France de 1789 à 2000*, Ed. de l'Amateur, 2005.

 **Communication interculturelle** - Responsable de l'UE : Emmanuelle GUERIN

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs:

Ce cours présente et discute les principaux concepts et problématiques en jeu dans la communication interculturelle (culture, communication, valeurs, représentations, stéréotypes ...). Les étudiant.e.s devront analyser des situations concrètes de communication interculturelle (communication interpersonnelle, communication médiatique, ...) en se basant sur différents supports (textes, documents iconographiques, documents audiovisuels ...). Suivant leur parcours et leur profil, une réflexion spécifique sera menée sur des problématiques telles que : enseignement et interculturalité, marketing et interculturalité ...

Compétences visées :

- Connaître et comprendre la notion de culture et les enjeux spécifiques de la communication interculturelle
- Connaître les principaux modèles permettant de décrire les rapports de communication et plus spécifiquement la notion d'interculturalité
- Savoir analyser des situations de communication interculturelle
- Comprendre les enjeux de l'interculturalité en relation avec des situations didactiques, commerciales ...

Bibliographie :

Abdallah-Preteuille, M. & Porcher, L. (eds) (1999). *Diagonales de la communication interculturelle*. Paris : Anthropos.

Abdallah-Preteuille, M. & Porcher, L. (2001). *Education et communication interculturelle*. Paris : PUF.

Molinié, M. & Galisson R. (eds). (1992). *Vers une approche relationnelle de la communication interculturelle*. Paris : Sorbonne Nouvelle.

RAPPEL DES RÈGLES APPLIQUÉES PAR LES ENSEIGNANTS DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Assiduité

Les justificatifs d'absence sont à déposer au secrétariat des Lettres, qui les transmet aux enseignants concernés.

Remise des devoirs

Sauf raison valable, un devoir rendu en retard est pénalisé d'un point par jour de retard. Un devoir non rendu est sanctionné par un zéro. Un exposé non fait le jour prévu est sanctionné de la même manière.

Tout devoir qui n'est pas remis directement à l'enseignant concerné devra être déposé au secrétariat des Lettres.

Plagiat

Tout plagiat sera sanctionné, et pourra être porté devant la section disciplinaire de l'Université.

Plagier une page d'Internet est un plagiat comme un autre.

Il est rappelé aux étudiants qu'ils doivent impérativement citer leurs sources.



Responsable de la Licence Lettres

M. Benoit BARUT

licence.lettres.llsh@univ-orleans.fr

**Tous les enseignant.e.s sont joignables
sur leur adresse mail universitaire :**

Ex : prénom.nom@univ-orleans.fr



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)

Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)
Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)
1er étage de la Maison de l'étudiant
02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Responsable du service - Bureau 124

Mme Isabelle HENRY

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Accueil - Hall de l'UFR

Mme Eliane FAYTRE

02 38 49 25 00

Scolarité administrative - Bureau 123

Mme Laura DA SILVA-CHARPENTIER

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Céline LECLERC

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Péggy LECUYER

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Scolarité pédagogique Licences - Bureau 121

Mme Françoise DAUDI (LP Cartographie, LP Développement rural, Erasmus)

02 38 41 70 83

licences.llsh@univ-orleans.fr

M. Sylvain BIGOT (Lettres et LLCER)

02 38 41 73 28

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Vanessa MARCHAND (LEA)

02 38 49 24 79

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Sandrine PERNICE (SDL – Histoire, Géographie et Passerelle handicap)

02 38 41 71 65

licences.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**



Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : sandrine.pernice@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUJO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :

L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

**Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Etudiant**

Rue de Tours – B.P. 6749

45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Happy Campus Day : 13 septembre

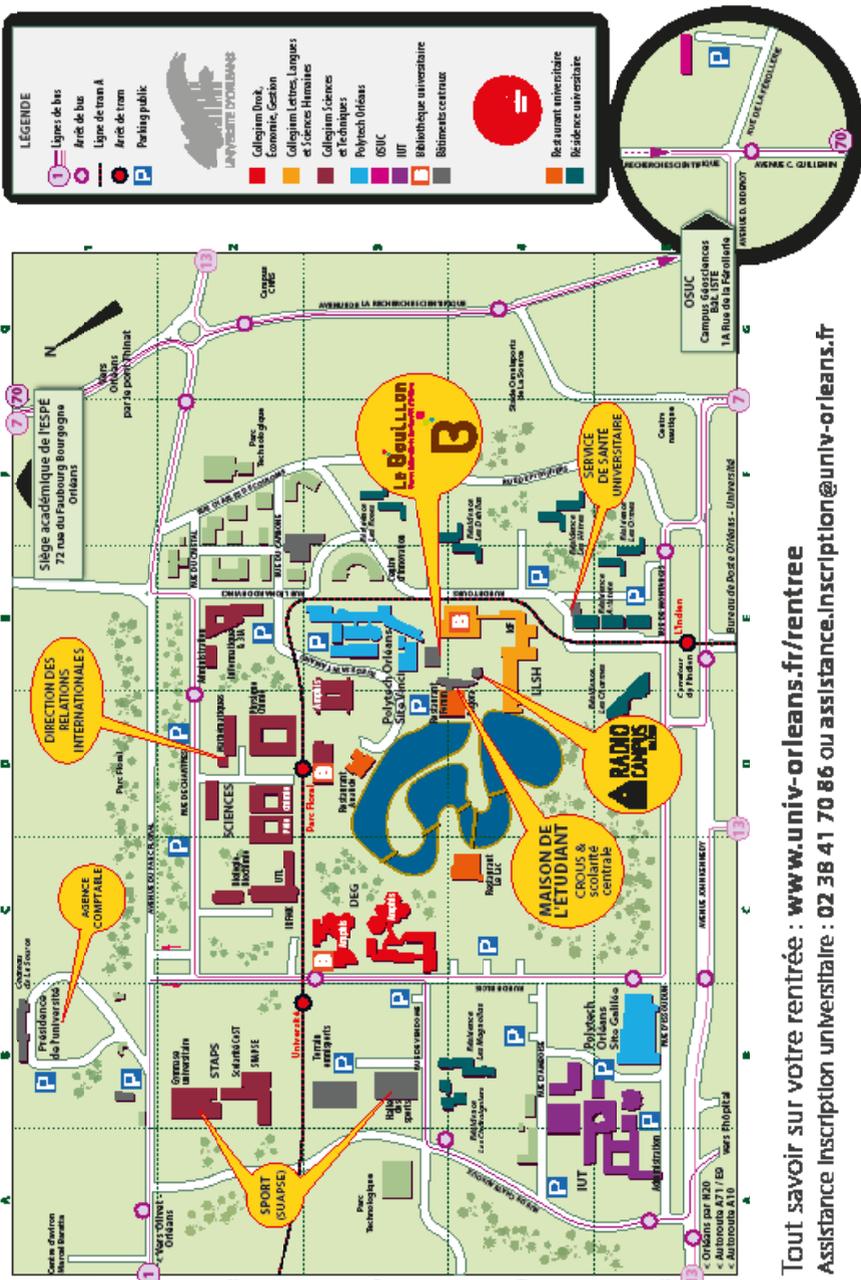
Journées de la mobilité internationale : 10 et 11 octobre

Semaine de L'Orientation et de l'Insertion Professionnelle : 19 au 23 novembre

Salon de l'étudiant : 1er décembre

A partir de janvier 2019 : événements organisés dans le cadre du 50e anniversaire de l'UFR LLSH

Bienvenue à l'Université d'Orléans



Tout savoir sur votre rentrée : www.univ-orleans.fr/rentree
Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86 ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

UFR LLSH
10 rue de Tours,
45100 Orléans La Source